



Performance énergétique.

Qu'il soit utilisé pour l'ossature du bâtiment ou en revêtement extérieur, le bois est un matériau de construction naturel, très isolant, renouvelable et abondamment disponible dans la Loire.

Construisons en bois local

ÉCONOMIE LOCALE. Un tiers du territoire ligérien est recouvert de forêts. Pour mettre à profit cette ressource abondante, l'association Fibois 42 accompagne le développement de la construction en bois local, avec le soutien du Département.

Il est chaleureux, écologique et performant : le bois séduit de plus en plus de porteurs de projets de construction. Associant légèreté, résistance, isolation thermique et rapidité de chantier, ce matériau offre aussi une grande liberté architecturale, aussi bien pour l'habitat individuel que pour des structures collectives ou des bâtiments publics.

DYNAMISER LA FILIÈRE LIGÉRIENNE

Pourtant, alors que la Loire dispose de ressources abondantes et d'une filière locale bien structurée, le bois utilisé sur les chantiers est encore trop souvent importé. Ainsi, seulement 36 % du bois d'œuvre utilisé par les charpentiers ligériens provient des

forêts du département. « *Construire en bois, c'est bien, mais construire en bois local, c'est mieux ! Ça soutient l'emploi sur place, tout en réduisant la pollution liée au transport* », résume Élodie Thévenet, directrice de Fibois 42.

HALTE AUX IDÉES REÇUES

Regroupant quelque 150 adhérents, cette association interprofessionnelle adopte une démarche pédagogique pour encourager la construction bois. « *Dans l'imaginaire collectif, on l'associe encore souvent au chalet de montagne, alors qu'elle permet de réaliser des projets très variés, adaptés à tous les environnements. On ne voit même*

pas forcément le bois, puisque la façade peut être revêtue d'enduits, de panneaux composites, de terre cuite... » Par ailleurs, si le bois reste un matériau inflammable, il présente une excellente résistance au feu lorsqu'il est utilisé en structure : en cas d'incendie, il ne se déforme pas, se consume lentement et émet peu de gaz toxiques. Autre idée reçue : la construction bois participerait à la déforestation. « *Ce n'est absolument pas le cas en France, où les forêts sont gérées durablement. Elles ont même doublé de superficie en deux siècles* », souligne Élodie Thévenet. Autant d'arguments pour développer la construction bois dans la Loire. En filière courte, évidemment. ■